

MODALITES DE PARTICIPATION STAGE « SOINS ENERGETIQUES »

Luc BODIN

NOUMEA – 17 au 26 novembre 2020

Toutes les inscriptions, quelle que soit l'activité, se font **sur Inlive** par le paiement d'arrhes.

Le paiement peut s'opérer :

- soit directement **en ligne** sur Inlive au moment de l'inscription,
- ou **par chèque ou espèces** chez les magasins indiqués sur le site Inlive.

Les participants à l'un des stages peuvent **participer gratuitement à la conférence** : pour ce faire, ils doivent **demandeur auparavant un code promotionnel à l'organisateur** (AJC).

En cas d'annulation du fait de l'organisateur (AJC) ou de l'animateur (Luc Bodin) les arrhes seront intégralement remboursées.

En cas d'annulation par un participant :

- moins de 4 semaines avant le stage les arrhes ne seront pas remboursées, sauf si la place peut être remplacée par une personne en liste d'attente ou trouvée par celle qui annule.
- toutefois, les arrhes peuvent-être reportées sur une période d'un an sur toute autre activité d'AJC (formation, coaching, traitement de difficulté émotionnelle, hypnose, Intelligence NeuroSensorielle (INS), Access Bars ou corps ...).
- moins d'1 semaine avant la conférence, le paiement ne sera pas remboursé, sauf si la place peut être remplacée par une personne trouvée par celle qui annule.

Le **paiement du solde** s'effectue le 1^{er} jour de la formation.

Pour les stages, une convention de formation pourra être établie à votre demande.

En cas **d'événement pour cause majeure** (événements de guerre déclarés ou non déclarés, de grève générale de travail, de maladies épidémiques, de mise en quarantaine, d'incendie, de cyclone, de crues exceptionnelles, d'accidents ou d'autres événements indépendants de la volonté des deux parties), aucune des parties ne sera tenue responsable du retard constaté en raison de ces événements.

Les activités seront reprogrammées en fonction de la durée de la force majeure et des disponibilités de l'organisateur et de l'animateur.

Je m'engage à :

- ne pas reproduire ou diffuser en tout ou partie les supports pédagogiques, dont je reconnais qu'ils sont protégés par le droit d'auteur, sans l'autorisation des auteurs,
- ne pas enregistrer ou filmer, sauf accord des animateurs.

ORGANISATION & RENSEIGNEMENTS



Jean-Yves KERLEGUER



ajcoach



ajcoach.nc@ajc.nc



75 75 20

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS



<https://www.inlive.nc/>